

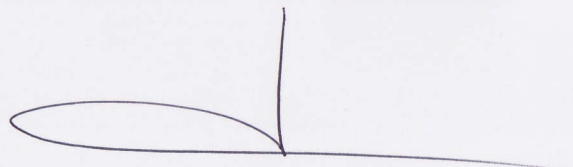
L'Union Wallonne des Entreprises (UWE) et l'Agence Wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEx)
décernent à :

GILLAM – F.E.I.

Le label « ENTREPRISE EXPORTATRICE CITOYENNE » pour une période de 3 ans à dater du 6 décembre 2013
et aux conditions du programme EEC sur lesquelles elle a marqué son accord.



Fait à Liège
06/12/2013



Philippe SUIEN
Administrateur général

AWEx



Vincent REUTER
Administrateur délégué

UWe